

"Commission permanente, 17 avril 2020"

"Introduction de Dominique Bussereau, président du Département de la Charente-Maritime"

Dominique Bussereau, président du Conseil départemental.

-On va procéder, si vous le voulez bien, en deux temps.

Premièrement, je vais évoquer un peu la situation générale.

Et après, je demanderai aux trois présidents des groupes, Mickaël, Pascal et Nadège, de prendre la parole.

Et puis après, on rentrera dans...

Si certains d'entre vous, après, veulent intervenir rapidement, parce qu'après, quand on rentrera dans l'ordre du jour, nous avons 171 rapports.

Je vous indiquerai ensuite les modalités concernant ces différents rapports.

Sur la partie générale, nous sommes naturellement en plan de continuité des activités pour maintenir nos activités prioritaires de solidarité territoriale, de solidarité sociale, pour payer nos fournisseurs, payer les prestations, maintenir le réseau informatique et téléphonique, assurer la sécurité de nos infrastructures, notamment du réseau routier. Ce sont 849 de nos agents qui, soit sur le terrain, soit en télétravail, participent à ce plan de continuité des activités.

Pour nos 13 directions, 680 personnes, 220 au niveau de la direction des infrastructures, 300 dans le social, avec bien sûr les foyers de l'enfance, les délégations territoriales, le secrétariat général, la direction générale, toute l'équipe de la DRH est en télétravail.

Les organisations syndicales avec lesquelles, chaque semaine, Serge et l'ensemble des directeurs de pôle sont en audioconférence tous les vendredis, ont demandé, c'est bien naturel, un comité d'hygiène et de sécurité qui va se réunir et qui sera présidé comme à l'habitude par Chantal.

Il y a beaucoup de choses également qui se font qui sont post-crise, naturellement.

Par exemple, j'ai demandé à toute la cellule qui travaille sur le Tour de France de se remettre au travail pour préparer les journées des 7, 8 et 9 septembre, et surtout tout ce qu'on pourra faire avant, quand on pourra un peu bouger, principalement au mois de juin et surtout au mois de juillet et au mois d'août.

La direction des infrastructures continue de travailler sur les projets routiers.

La direction des collectivités poursuit l'analyse des dossiers de subventions comme celle des sports et de la culture, celle de l'environnement et de la mobilité, et la direction des collectivités du développement des territoires.

Nous avons, vous le savez, un nouveau directeur qui a remplacé Dominique Berger qui nous a rejoints le 1er avril, et que je salue, bien évidemment, notre ancien DDTM.

Sur le terrain, c'est la période où les herbes poussent, donc on a demandé aux services routiers de faire des opérations de fauchage au titre de la sécurité.

Enfin, on voit bien durant cette période l'importance de la fibre optique, l'importance d'Internet et des communications.

Donc, les chantiers liés au déploiement de la fibre se poursuivent, avec bien sûr des préconisations sanitaires particulières.

Les travaux de La Cotinière devraient redémarrer à compter du 20 avril et Jean-Pierre Tallieu s'efforce, avec ses équipes de la SEMPAT et des entreprises, de reprendre au plus vite les travaux du Club Méditerranée puisque Henri Giscard d'Estaing souhaiterait l'ouvrir à la mi-juillet.

Ce serait le deuxième club réouvert au monde après un club qui vient d'être réouvert dans la région de Shanghai.

Après des essais concluants pour nos dragues dans les ports des Minimes et de Royan, l'ensemble de celles-ci vont reprendre leurs activités, y compris à la demande de nos voisins vendéens pour assurer le dragage du chenal d'accès des Sables-d'Olonne.

Nos structures d'accueil de jeunes sont ouvertes et assurent leur mission.

Douze de nos collègues, et j'en remercie les agents, sont ouverts pour accueillir les enfants des personnels médicaux, des forces de l'ordre, des services d'aide à domicile, ainsi que de nos services de protection de l'enfance.

Nous essayons de donner le maximum d'informations à nos concitoyens par notre site Internet, par nos réseaux sociaux, avec une foire aux questions et sept numéros d'appel spécialisés que nous avons publiés à plusieurs reprises dans la presse, presse "Sud Ouest" et presse quotidienne régionale, qui ont à peu près 700 appels téléphoniques par semaine.

Il y a également un numéro spécialisé à la Maison départementale des personnes handicapées, que je remercie, le 0800 15 22 15, pour les problèmes de handicap.

Ce qui veut dire que, malgré la fermeture de nos accueils physiques, nous sommes toujours accessibles aux usagers et à nos interlocuteurs maires et des communes.

Enfin, comme c'est fondamental d'accéder à Internet par les temps qui courent, nous avons mis en place un numéro unique sur une proposition de Sylvie Mercier pour que tous ceux qui ont besoin d'accéder à Internet et qui ont des difficultés puissent le faire sur le 08 09 540 017.

Sur tous les bénéficiaires d'allocations, APA, RSA, allocations pour personnes handicapées, toutes ces allocations continuent d'être versées. Sur les masques, je vous refais le point.

En coordination avec l'ARS, nous en avons commandé 520 000.

Tout ça, ce sont les masques chirurgicaux ou médicaux.

Ce ne sont pas les masques alternatifs puisque je vous ai parlé de l'ARS. Donc, 100 000 via la région Nouvelle-Aquitaine avec les autres départements de la région.

Nous en avons commandé 220 000 autres à un grossiste vendéen, et nous en avons recommandé encore 200 000, donc nous aurons 520 000, je répète médicaux, FFP2, FFP1 et chirurgicaux.

Ce qui correspond aux besoins internes et aux besoins des établissements médico-sociaux et au prélèvement que nous fait l'ARS pour ses établissements.

Cela intègre les besoins du portage des repas à domicile, les accueillants familiaux pour personnes âgées et handicapées, les résidences autonomie, les foyers occupationnels et d'hébergement, les services d'accompagnement à la vie sociale, les maisons d'enfants à caractère social, les services d'aide à domicile, les petites unités de vie, les maisons de retraite pour personnes handicapées, ainsi que des besoins qui nous sont propres, comme le foyer de l'enfance, la PMI, et l'activité de nos équipes d'entretien.

Par ailleurs, le yacht club de Hebei en Chine avec lequel nous sommes en contact nous a fait don de 17 500 masques ainsi que de 200 blouses, 500 paires de gants et 100 paires de lunettes de protection.

Nous avons également commandé des charlottes, des blouses et des surchaussures.

Ce sont nos agents des routes, des infrastructures, qui procèdent en complémentarité avec l'ARS à la livraison de ces masques.

Je viendrai tout à l'heure, à la fin, sur les masques alternatifs.

Sur les autres mesures, par exemple à destination des communes, nous avons trouvé avec Orange une solution pour permettre à chaque commune de bénéficier gratuitement d'un système d'audioconférence.

Je ne sais pas combien de communes se sont inscrites pour l'instant, une quarantaine, ce qui est peu par rapport aux 460 communes, sachant que c'est un système que nous mettons gratuitement à leur disposition.

Donc, si vous pouvez repasser le message aux maires de vos cantons respectifs que ce service est à disposition.

Concernant les entreprises, je viendrai tout à l'heure aux aides économiques post-confinement.

Nous recevons pas mal de messages, même si nous n'avons plus cette responsabilité.

Donc, Valérie Cinqualbre conseille et retransmet aux organismes régionaux.

Je reviendrai tout à l'heure sur ce que nous pouvons faire sur le plan économique.

Enfin, nous avons demandé à toutes les communes leur fameuse liste canicule et nous avons adressé un courrier à près de 7 000 personnes âgées pour qu'elles bénéficient d'une visite de La Poste une fois par semaine.

7 000 personnes, on pourrait faire beaucoup plus.

Là encore, beaucoup de communes n'ont pas répondu ou ne nous ont pas transmis leur fichier.

Vous pouvez également les relancer dans les cantons.

On s'est beaucoup battu au niveau national avec l'ADF et au niveau local avec toutes nos équipes, en particulier avec Catherine Desprez dans les élus et pas seulement, pour lancer une campagne de dépistage intégrant notre laboratoire d'analyse Qualyse.

C'est l'opération "Pensées" au pluriel avec la double signification de ce mot pour un dépistage dans les EHPAD qui pourra concerner également ensuite les établissements accueillant des personnes handicapées, les résidences autonomie.

Pour mémoire, nous avons 110 EHPAD dans le département, 8 500 personnes âgées y sont résidentes et 5 000 agents les encadrent.

Donc, le laboratoire Qualyse, avec nos collègues qui sont à Qualyse, les Deux-Sèvres, la Charente et la Corrèze, procèdent aux analyses à partir de prélèvements avec un laboratoire de biologie médicale.

Mais tous les autres laboratoires privés du département nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient y participer.

On peut avoir jusqu'à 1 000 analyses dans le nez par jour.

Quand les tests sérologiques seront validés par l'État, ce qui n'est pas le cas, on pourra éventuellement procéder également à 5 000 tests sérologiques par jour.

Enfin, nous venons de lancer une opération très importante, "Un masque pour tous", qui a consisté à commander 650 000 masques alternatifs en tissu aux normes AFNOR pour tous nos concitoyens, en particulier à partir du déconfinement, mais avant, dès que nous les aurons.

Ces masques, ce sont vous, mes chers collègues, qui les aurez à livrer dans vos cantons, quitte ensuite à vous organiser comme vous le souhaitez avec les communes de votre canton, les EPCI ou en direct comme certains d'entre vous souhaitent le faire.

Bien sûr, si des communes, des EPCI, des associations en font en supplément, tant mieux.

Si certaines personnes ont un jour deux masques dans leur boîte aux lettres, celui du Département et celui de leur communauté d'agglomération, tant mieux parce que, quand ces masques seront au séchage, on pourra utiliser le deuxième masque.

C'est Gérard Pons qui assure la coordination de cette opération, aussi bien la fabrication...

Il a fait un énorme effort pour trouver les 650 000 masques dans des entreprises de la Charente-Maritime et là-dessus, 200 000 viennent de Charente parce que le département de la Charente pouvait en avoir 550 000, ils n'en avaient besoin que de 350 000.

Donc, nous récupérons les 200 000 supplémentaires.

C'est à Gérard qu'il faut vous adresser pour toutes les questions concernant ces masques, y compris pour la distribution.

Enfin, après le 11 mai, naturellement, nous allons réouvrir progressivement tous nos services avec les conditions que le gouvernement va mettre au point.

Le Premier ministre s'exprimera dimanche après-midi mais pas sur la totalité des dispositions.

Nos services, nos délégations territoriales, l'ensemble de nos services mais certainement avec des contingences de distanciation, d'horaires particulières.

En ce qui concerne les collègues, j'ai fait le point avec Jean-Michel Blanquer avant-hier.

Nous avons mis en place à l'ADF un groupe de DGS qui travaille avec lui sur les conditions pour les collègues.

Ça sera évidemment très progressif, d'après ce que j'ai compris.

Les profs vraisemblablement le 11 mai, les classes mais pas toutes à partir du 12.

Il faudra bien sûr voir les problèmes de transport avec la région.

La région a mis en place un groupe de travail sur ce sujet.

Il faudra voir également le nettoyage des locaux, avant et pendant, tous les jours, les personnels de restauration, les personnels techniques.

Pour l'instant, nous sommes au travail sur ce dossier.

Concernant les aides économiques, elles ne sont pas de notre ressort, hélas, depuis la loi NOTRe.

Il y a un fonds qui a été mis en place par l'État avec les régions.

La région met en place son propre fonds avec les intercommunalités, qui ont cette compétence.

Nous sommes en train de regarder.

J'ai demandé à Lionel de coordonner les travaux de Stéphane en matière de tourisme, de Françoise en matière d'agriculture, de Jean-Pierre pour les activités maritimes, de Sylvie pour toute l'économie en général pour voir ce que nous pourrions faire.

J'ai testé hier le Premier ministre sur le fait qu'on puisse faire des aides remboursables, des avances remboursables.

Je me suis pris un vent, mais je n'ai pas dit mon dernier mot.

Nous allons continuer de voir si on peut éventuellement reprendre pendant une durée faible, mais utile, ces aides remboursables.